



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 053 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 mai 2007

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 3 mai 2007

• (0940)

[Français]

Le président (M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC)): La séance se poursuit en public.

Mesdames et messieurs, bienvenue à la réunion du Comité permanent des langues officielles.

Nous accueillons des invités spéciaux ce matin.

[Traduction]

Je voudrais vous présenter nos invités de ce matin. Nous recevons Brad Pascal, Bob Nicholson, René Marcil, Jacques Paquette et Tom Scrimger.

[Français]

Bienvenue à tous.

[Traduction]

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons entendre les explications à l'appui de la décision qui a été prise de nommer Shane Doan capitaine d'Équipe Canada pour les championnats du monde.

[Français]

Nous allons commencer par entendre des discours d'au plus 10 minutes. Ensuite, nous aurons quelques tours de questions, dont le premier sera d'une durée de sept minutes.

[Traduction]

Je vais être extrêmement strict en ce qui concerne les sept minutes de temps d'intervention accordées aux membres du comité parce que je tiens à ce que tous les membres puissent obtenir le temps d'intervention auquel ils ont droit.

[Français]

Nous allons commencer par entendre M. Paquette.

M. Jacques Paquette (sous-ministre adjoint, Affaires internationales et intergouvernementales et sport, ministère du Patrimoine canadien): Bonjour.

Merci de nous avoir invités à cette réunion importante. J'aimerais dire rapidement quelques mots, si vous me le permettez.

Premièrement, je voudrais rectifier une information, entre autres, qui est parue dans les journaux. Sport Canada, en tant que tel, est une direction générale au sein du secteur des Affaires internationales et intergouvernementales et sport du ministère du Patrimoine canadien. Les employés de cette direction générale se rapportent à moi. Je suis donc accompagné de M. Tom Scrimger, directeur général de la direction générale Sport Canada.

Le principal rôle de Sport Canada est d'appuyer l'atteinte de l'excellence sportive de haut niveau et du développement du système sportif comme moyen de renforcer la contribution unique que le sport apporte à l'identité, la culture et la société canadienne.

Le gouvernement canadien appuie la politique canadienne du sport, qui a été entérinée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Par le biais d'ententes, nous contribuons à des organismes non gouvernementaux autonomes comme les associations nationales de sport, par exemple Hockey Canada.

L'entente de contribution avec Sport Canada stipule les activités pour lesquelles des organisations de sport reçoivent un appui et les conditions qui s'y rattachent. Ces fonds permettent aux organisations de voir au développement des athlètes, des entraîneurs, des arbitres et au développement du sport au Canada et au niveau international. Les organisations nationales du sport administrent le développement de leur sport.

Je serai heureux de répondre à vos questions, y compris à des questions concernant notre approche à l'égard des langues officielles, par exemple, et autres. Voilà l'introduction que je voulais vous livrer ce matin.

Le président: Je vous remercie, monsieur Paquette.

Avant de commencer la période de questions, je vais donner la parole aux représentants de Hockey Canada.

[Traduction]

Qui va prendre la parole au nom de Hockey Canada? M. Nicholson peut-être?

M. Bob Nicholson (président et directeur général, Hockey Canada): Ce sera moi en effet, ainsi que le président de notre conseil, René Marcil.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est à celui qui voudra commencer.

M. Bob Nicholson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je représente ici Hockey Canada et les 4,2 millions de gens qui évoluent dans le monde du hockey au Canada. Je respecte entièrement votre façon de procéder. Nous sommes ici parce que nous voulons absolument vous expliquer le rôle de Hockey Canada.

Lorsqu'on regarde ce qui se passe au Canada dans le domaine du hockey, d'un bout à l'autre du pays, on constate qu'il y a beaucoup de jeunes gens qui pratiquent ce sport, depuis le programme d'initiation jusqu'à l'équipe olympique. Shane Doan est un joueur qui, huit fois déjà, a représenté notre pays. Je sais qu'on va beaucoup parler de Shane Doan et des raisons qui ont fait qu'il a été nommé à l'équipe et qu'il a été nommé capitaine, mais je voudrais simplement, pendant quelques instants, vous parler du programme de vulgarisation que nous conduisons d'un bout à l'autre du Canada. Nous en sommes très fiers. Nous avons dépensé plus de 2 millions de dollars dans le cadre de ce programme pour offrir à nos jeunes joueurs, aux entraîneurs et aux officiels la possibilité de participer à ce sport en toute sécurité, et aussi pour faire en sorte de pouvoir intervenir en cas de harcèlement, de manière à ce que, si ce genre d'incident se produit, nous ayons un processus formel pour donner les suites nécessaires dans toutes les circonstances. Tous les membres de notre conseil en sont très fiers, et moi aussi d'ailleurs en ma qualité de membre du personnel.

Par ailleurs, une allégation a été faite au sujet de Shane Doan, et nous voulons absolument qu'on comprenne bien qu'il ne s'agit que d'une allégation. Nous avons fait nos propres recherches à ce sujet et ce que nous avons appris nous conforte dans notre position. Nous espérons pouvoir vous montrer ici aujourd'hui pourquoi nous sommes à 100 p. 100 en faveur de cette décision qui a été prise de faire de Shane Doan un membre de l'équipe et de le nommer capitaine. C'est très important pour notre équipe qui joue actuellement en Russie. Et j'ai l'intime conviction que c'est également quelque chose de très important pour tout le pays.

● (0945)

[Français]

M. René Marcil (président du conseil d'administration, Hockey Canada): Au nom du conseil d'administration de Hockey Canada et afin de vous permettre de bien comprendre le mécanisme de décision de cette organisation, je vais vous expliquer rapidement le rôle de chacun.

Personnellement, j'ai fait du bénévolat dans le domaine du hockey pendant 38 ans. J'ai été président de Hockey Québec pendant huit ans et j'ai été l'un de ceux qui ont défendu le fait français au sein de l'organisation canadienne. Je pense qu'il est important pour vous de bien comprendre notre situation.

Ce matin, nous voulons démontrer aux membres du Comité permanent des langues officielles tout le travail que nous avons fait pour nous assurer que les francophones aient accès à tous les endroits et à tous les niveaux de Hockey Canada. Depuis plusieurs années, nous avons fait de gros efforts. Vous pourrez peut-être vous rendre compte, en vérifiant auprès de Sport Canada, que nous avons investi beaucoup de temps, d'énergie et d'argent afin que les francophones bénéficient des services.

Depuis 1992, notre organisation fait la traduction simultanée pour tous les membres francophones qui se présentent aux assemblées annuelles et semi-annuelles de Hockey Canada. Il y a quelques années, nous avons des problèmes relatifs à la documentation. Nous avons donc engagé une personne à temps plein pour traduire les documents en français, afin que les francophones aient accès aux documents en même temps que les autres. Nous avons également mis en place un mécanisme pour la sélection des entraîneurs et autres personnes. C'est Bob qui a la responsabilité de voir à son bon fonctionnement. Notre priorité est d'avoir des francophones pour appuyer les joueurs francophones.

Également, beaucoup de postes ont été offerts à l'ensemble des Canadiens à Calgary ou à Ottawa, et nous essayons de retenir les

services de francophones pour assurer la relève au sein de notre organisation. De plus, il y a environ 15 mois, M. Nicholson a offert aux employés de Calgary de suivre des cours de français. Je voudrais qu'il soit bien clair que nous avons demandé des choses à l'échelle canadienne et québécoise pour respecter le fait français. Nous travaillons de pair et les dossiers vont bien ensemble.

Personnellement, je ne parlais pas anglais il y a cinq ans, mais on m'a permis quand même de siéger au comité exécutif. J'ai donc suivi des cours d'anglais et aujourd'hui, je suis fier d'être votre représentant canadien, même si mon anglais n'est pas parfait. Heureusement, les gens m'ont fait confiance et m'ont appuyé dans mon travail. Je pense que c'est l'esprit que nous essayons de développer au sein de Hockey Canada.

La cause dont nous discutons ce matin nous tient à cœur. J'aimerais vous mentionner un fait important. Il y a quelques mois, avant les Jeux Olympiques, il y a eu des allégations qui nous ont forcés non pas nous défendre, mais à répondre à des questions. En tant que Canadiens, nous organisons notre hockey pour avoir les meilleures équipes et pour gagner fièrement des championnats pour tous les Canadiens. Or, quand des événements dérangent la concentration des équipes, cela ne nous aide pas. C'est dommage.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'être parmi vous et nous voulons répondre à vos questions. Par contre, cet événement vient encore déranger la concentration de nos équipes. Je veux simplement vous dire que le moment est mal choisi, mais c'est important de se parler. Je trouve cela malheureux parce que nous investissons du temps et de l'argent pour nos joueurs, nos équipes et nos bénévoles. Je pense qu'on devrait tous être fiers et appuyer nos équipes. Peu importe ce qu'on dira aujourd'hui, en tant que président du conseil d'administration, je crois que c'est ce qui est important.

Le rôle de M. Nicholson et le mien, comme président du conseil d'administration, est de voir aux orientations, à la planification stratégique, à nos résultats financiers. M. Nicholson, quant à lui, s'occupe des opérations quotidiennes de Hockey Canada. Nous vous assurons que le conseil d'administration de Hockey Canada l'appuie à 100 p. 100 dans ses décisions concernant le hockey.

Ce matin, il vous expliquera clairement le processus et la décision qui a été prise par Hockey Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Marcil.

Je veux souligner que je suis également très fier de notre équipe de hockey au Championnat mondial de hockey sur glace. Je suis francophone, moi aussi. Vous avez appris l'anglais; moi, j'essaie d'apprendre le français.

Nous allons faire un premier tour de table pour permettre aux députés de poser des questions. Chacun disposera de sept minutes. Je serai sévère à cet égard; il se peut même que je doive vous interrompre au milieu d'une phrase.

Madame Folco.

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être venus aussi rapidement et d'avoir répondu à notre appel. Nous l'apprécions et nous savons que c'est un moment important, pas seulement pour vous mais pour tous les Canadiens.

Je parle en mon nom et je reconnais que le hockey est un sport rassembleur pour tous les Canadiens, qu'ils parlent français ou anglais. C'est notre sport national, peut-être même un peu plus, d'une certaine façon. C'est le sport qui nous donne une partie de notre identité canadienne. Nous le reconnaissons tous et c'est à ce point important pour nous.

● (0950)

[Traduction]

Je voudrais ajouter que les membres du comité ont déjà abondamment discuté des avantages et des inconvénients qu'il y aurait à vous inviter à venir témoigner, d'une part, mais aussi du genre de questions que nous vous poserions.

Je voudrais vous signaler que nous avons décidé à l'unanimité de tous les membres présents ici de vous inviter à venir nous entretenir ce matin. Il y avait donc unanimité de la part de tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes. C'est quelque chose que je voulais signaler.

J'aimerais également ajouter que ce comité sur les langues officielles, et cette séance-ci du comité, ne sont pas du tout un tribunal d'inquisition. Ce n'est pas au Parlement à dicter à un organisme non gouvernemental, à une association non gouvernementale, comment elle doit fonctionner. Ce n'est pas notre rôle. Ce n'est pas notre rôle de dire à Hockey Canada en particulier qui devrait être nommé capitaine d'Équipe Canada. Ce n'est pas du tout notre rôle.

Mais comme Sport Canada reçoit du gouvernement canadien des sommes assez considérables, je sais par exemple que l'an dernier, vous avez reçu 3,2 millions de dollars, ce qui n'est pas rien, il nous incombe, en tant que gouvernement, en tant que parlementaires, de vous demander comment vous dépensez cet argent puisque c'est une façon, pour le gouvernement, de contrôler les dépenses, et de vous demander comment vous en arrivez à prendre telle ou telle décision. Voilà qui s'inscrit clairement dans le cadre de notre rôle. C'est cela que je voulais vous dire d'entrée de jeu.

La controverse qui entoure depuis peu la nomination de M. Doan — nous en sommes tous parfaitement conscients. Mais nous ne sommes pas un tribunal, c'est un pouvoir que nous n'avons pas. Ce n'est pas non plus notre intention. Nous sommes un comité permanent du Parlement.

[Français]

Mais j'aimerais quand même vous poser une question. Je suis très contente de voir que vous avez fait vos présentations dans les deux langues officielles. Je vous en remercie.

Combien y a-t-il de francophones parmi les membres d'Équipe Canada? Pouvez-vous me décrire la façon dont vous choisissez les membres ainsi que le capitaine d'Équipe Canada?

C'est une question de base qui nous permettra de continuer la discussion par la suite.

Merci.

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Merci beaucoup pour ces éclaircissements. C'est assurément la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Nous respectons ce processus qu'est le vôtre et nous voulons assurément pouvoir vous donner toute l'information voulue dans la perspective de Hockey Canada.

Pour commencer, s'agissant du financement que le gouvernement fédéral accorde à Hockey Canada, le chiffre de 3,2 millions de dollars que vous citez est bien exact. C'est beaucoup d'argent même

pour un budget total de 53 millions de dollars, puisque c'est cela que Hockey Canada dépense actuellement. Nous sommes très fiers d'avoir pu afficher une telle croissance grâce au concours du gouvernement fédéral, en plus d'avoir pu mettre en place un modèle de gestion très rigoureux.

Lorsqu'on se demande, pour commencer, comment on choisit les membres de l'équipe, il faut dire que c'est un processus très long. La toute première étape consiste à nommer l'équipe de direction de l'équipe. Lorsque nous faisons cela, nous pouvons compter sur de nombreuses et excellentes ressources. Choisir un directeur général et un directeur général adjoint constitue néanmoins une décision très difficile.

Lorsqu'on regarde ce qui se passe, entre autres, à la Ligne nationale de hockey, on constate inmanquablement qu'on y trouve une abondance d'excellents candidats possibles. Dans ce cas-ci, nous avons choisi quelqu'un qui, selon nous, était un excellent modèle et également un excellent chef de file dans cette discipline qu'est le hockey, en l'occurrence Steve Yzerman. C'est moi qui l'ai choisi en consultation avec les autres cadres supérieurs.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandé, avec la participation de Steve Yzerman, qui allait pouvoir être son adjoint. Steve avait déjà eu de nombreux entretiens avec pas mal de gens à la Ligne nationale de hockey, et nous avons donc décidé de nommer Jacques Martin au poste de directeur général adjoint de l'équipe.

À partir de là, il s'agissait de nommer les entraîneurs. Là aussi, nous avons pris beaucoup de temps pour déterminer quels étaient les entraîneurs qui étaient libres. Comme nous le savons, il y a actuellement beaucoup d'excellents entraîneurs qui sont encore occupés avec les éliminatoires, tout comme il y a beaucoup de joueurs qui ne pouvaient pas faire partie d'Équipe Canada à ce moment-là. Steve Yzerman s'est donc employé de cette façon à choisir les trois entraîneurs.

Ensuite, nous avons commencé à constituer l'équipe. Choisir les joueurs pour une équipe engagée dans un championnat du monde est quelque chose de très difficile étant donné le très grand nombre de joueurs qui évoluent dans la Ligne nationale de hockey, mais les joueurs parmi lesquels nous pouvions choisir étaient ceux qui n'avaient pas été qualifiés pour les éliminatoires. Bien sûr, c'est pour eux une grosse déception. Beaucoup d'entre eux ont connu une très longue saison. Ils ont joué 80 parties. Un certain nombre de ces joueurs nous ont dit non pour d'excellentes raisons, des raisons d'ordre personnel, des raisons d'ordre familial, ou encore en raison de blessures.

Je peux d'ailleurs vous dire que neuf joueurs francophones ont décliné notre offre.

● (0955)

Le président: Monsieur Nicholson, je dois vous interrompre, mais je suis sûr que vous pourrez poursuivre après la prochaine question. Je suis désolé de vous interrompre, mais ce sont les règles.

[Français]

Je demande à M. Malo de poser la prochaine question.

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Nicholson, vous avez dit, lors de votre présentation, qu'à la suite des allégations à l'endroit de M. Doan, vous aviez fait un certain nombre d'enquêtes. Je me demande simplement pourquoi vous n'avez pas cru le juge de ligne M. Cormier, qui a écrit dans son rapport que M. Doan a dit, et je cite, « Fucking Frenchman, did a good job ». Je me pose simplement cette question parce que dans l'énoncé politique de la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport du 24 mai 2002, dont Sport Canada est l'un des bras agissants, on peut lire que d'ici 2012, et je cite, « [...] les officiels du sport ne seront pas gênés dans l'exécution de leurs fonctions [...] » et ce qui est le plus important, « [...] et leurs décisions seront respectées par les athlètes [...] ».

Ne croyez-vous pas que vous auriez dû mettre cela en pratique dès 2002?

[Traduction]

Le président: Monsieur Nicholson

M. Bob Nicholson: D'après les informations que m'a communiquées à ce sujet la Ligue nationale de hockey et d'après ce que m'ont raconté les joueurs qui étaient présents lors de cette rencontre, il ne fait pas l'ombre d'un doute que ces paroles ont bel et bien été prononcées sur la patinoire. Je pense que personne ne le nie, et c'est d'ailleurs ce que l'arbitre a signalé à la Ligue nationale de hockey.

L'enquête effectuée par la Ligue révèle clairement que ce sont des paroles qui ont effectivement été dites, mais elles révèlent tout aussi clairement que, de l'avis des gens de la Ligue, ce n'était pas Shane Doan qui les avait prononcées, et c'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui pour protéger Shane Doan. Shane Doan est un Canadien et, d'après tout ce que nous avons appris jusqu'à présent, ce n'est pas lui qui a dit cela. Nous faisons donc subir à Shane Doan, à son épouse, à ses parents et à ses quatre enfants, cette épreuve à cause d'une allégation concernant des propos qui ont pu être prononcés par quelqu'un d'autre, et cela, ce n'est pas bien.

[Français]

M. Luc Malo: Je m'excuse, mais si je comprends bien, il est important de respecter les officiels parfois, mais pas toujours.

Monsieur Marcil, vous avez dit un peu plus tôt que ce qu'on fait ici est dérangeant. Permettez-moi simplement de vous rappeler que tout ce dérangement est dû au fait que Hockey Canada a pris une décision qui était inacceptable pour les Québécois. On a donc dû se lever pour que nos droits à l'égalité soient respectés. Par la suite, malheureusement, certains Canadiens se sont sentis choqués, et cela a fait qu'un hockeyeur désespéré a dû chercher à s'expliquer. Tout cela parce que Hockey Canada n'a pas été en mesure, de vos bureaux de Calgary, de comprendre comment les Québécois vivent le hockey, apprécient ces joueurs et l'importance que cela a dans leur vie. Si Hockey Canada avait compris que l'incident du Centre Bell de décembre 2005 ne constituait pas un dossier classé pour les amateurs, vous n'auriez jamais, à mon sens, nommé Shane Doan capitaine. À la lumière de toute cette affaire, pourquoi ne suivez-vous pas la suggestion lucide de M. Doan lui-même de donner le « C » à quelqu'un d'autre?

• (1000)

M. René Marcil: Clarifions certaines choses. L'incident s'est produit pendant une partie de la Ligue nationale de hockey, qui est notre plus important partenaire. Celle-ci ayant enquêté et ayant clairement signifié que M. Doan n'avait pas dit cette fameuse phrase, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas continuer à travailler avec Shane Doan. Il ne s'agit que d'allégations. Ce cas est actuellement en cour, et rien n'a été prouvé. Hockey Canada a joué son rôle

d'administrateur, a vérifié s'il y avait de nouveaux développements. Lors de la nomination de Shane Doan, M. Nicholson et moi nous sommes parlé, on a revérifié tous les faits pour être certain qu'on allait dans la bonne direction, afin de protéger ce joueur. C'est important. Vous dites que Hockey Canada aurait dû... Nous, à titre d'administrateurs, essayons de prendre les meilleures décisions afin d'avoir la meilleure équipe possible et d'aller dans la bonne direction. Tous les débats qui ont lieu depuis 17 mois auraient dû se conclure avant.

M. Luc Malo: Puisque ce n'est pas encore réglé dans la tête des amateurs, le mettre de côté cette fois-ci ne vous aurait pas fait mal et n'aurait pas fait de tort à l'équipe. Pourquoi n'avez-vous pas respecté les amateurs?

M. René Marcil: Vous parlez des amateurs, mais je viens du Québec et je n'ai reçu que deux ou trois appels de médias me demandant pourquoi il avait été nommé capitaine. Je n'ai pas reçu de commentaires de gens de Hockey Québec, qui est membre partenaire de Hockey Canada. Je n'ai jamais reçu de commentaires négatifs. Les organisations de bénévoles, qui sont en mesure de s'organiser, comprennent les mécanismes.

M. Luc Malo: Voulez-vous que je vous envoie tous les commentaires que j'ai reçus à mon bureau? En ce moment, des contribuables veulent se reconnaître dans une équipe et, si je comprends bien, vous ne regrettez rien de ce que vous avez fait. Si c'était à refaire, vous reprendriez exactement les mêmes décisions.

M. René Marcil: Si c'était à refaire, j'espère qu'on aurait arrêté avant le débat. Je pense qu'on cherche à provoquer un débat. Il n'y a eu qu'un seul événement, et non pas 15. Cela s'est produit alors que les esprits s'étaient échauffés. Ces commentaires n'ont pas été faits hors de la patinoire.

M. Luc Malo: Vous dites donc que dans certains cas, il est normal de tenir des propos racistes et qu'à d'autres moments, ça l'est moins.

M. René Marcil: Vous interprétez mes paroles.

M. Luc Malo: Vous dites que ces mots ont été dits quand les esprits étaient échauffés et...

Le président: Monsieur Malo...

M. René Marcil: J'aimerais vous répondre, monsieur Malo, mais j'aimerais d'abord parler sur le plan personnel. La semaine dernière, j'ai été attaqué en tant que Québécois dans certains médias, et on a attaqué la réputation de ma fille à la radio à cause de cette situation. Trouvez-vous normal qu'on fasse cela à des Québécois? Je n'ai pas plus aimé cette situation. Je trouve que la situation de Shane Doan devrait être réglée et qu'on devrait attendre la décision de la cour.

M. Luc Malo: Vous le dites vous-même, monsieur Marcil, elle n'est pas réglée. Puisque la situation n'est pas réglée, pourquoi ne pas avoir décidé de nommer quelqu'un d'autre? Tout cela n'aurait pas eu lieu; c'est de votre faute.

M. René Marcil: Monsieur Malo, les gens concernés sont en cour. Pour Hockey Canada et la Ligue nationale de hockey, autrement dit, pour les organisations concernées, c'est réglé. Habituellement, quand des procès sont en cours et ne sont pas encore réglés, les gens continuent. Des poursuites judiciaires ont été intentées, on attend les décisions et on continue les opérations.

M. Luc Malo: Justement, vous n'avez pas attendu la décision.

Le président: Monsieur Malo, votre temps est écoulé.

Merci, monsieur Marcil.

M. Godin posera la prochaine question.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres de Hockey Canada et de Sport Canada. Merci d'être parmi nous aujourd'hui.

Aujourd'hui, on peut lire dans les journaux une opinion selon laquelle les politiciens ne devraient pas se mêler de hockey. Cela devient une joute intéressante. Cela provoque des débats. C'est comme si on était sur la glace avec la rondelle et qu'on ne savait pas où la lancer. Malgré tout, cette affaire a créé une incertitude. On constate que le débat a évolué de façon regrettable.

J'aimerais vous poser quelques questions. Je crois vraiment qu'en tant qu'êtres humains, on devrait se respecter entre communautés, pas seulement entre francophones et anglophones, mais entre toutes les communautés du monde. C'est ainsi qu'on peut vivre dans la paix et non dans la guerre. Parfois, ce sont de petits incidents comme celui qui nous occupe qui font que le climat se détériore. Je veux vous féliciter de votre rapidité à vous présenter devant notre comité et dire que c'est important que cela se fasse. On peut dire

• (1005)

[Traduction]

essayer de faire toute la lumière.

[Français]

Je pense qu'il est important de tenir cette discussion. En ma qualité de parlementaire, je ne suis pas d'accord sur les commentaires selon lesquels les politiciens doivent s'occuper simplement des problèmes du Canada et laisser les joueurs de hockey tranquilles. Le hockey fait partie de notre patrimoine, de notre image. Quand j'ai été élu député à la Chambre des communes, ce n'était pas seulement pour m'occuper de certaines affaires et non de certaines autres. Quand cela touche les affaires du Parlement, cela concerne tout le monde et il faut répondre aux questions des gens. Quand 3,2 millions de dollars sont versés par les contribuables, je pense qu'on a le droit de poser des questions, et je n'ai d'excuses à faire à personne.

Cela étant dit, j'aimerais vous poser une question. Avez-vous lu la déposition du juge de ligne de la Ligue Nationale de hockey M. Michel Cormier? Avez-vous lu sa déposition faite sous serment?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: J'ai examiné tout ce qui avait été envoyé à la Ligue nationale de hockey. J'ai effectivement lu sa déclaration, et la Ligue nationale de hockey m'a breffé pour me faire part de toutes ses conclusions. Je n'ai bien sûr pas tout ce qui a été fait par la Ligue nationale de hockey, mais j'ai pu avoir la plus grosse partie de son dossier d'enquête. Et encore une fois, le respect, comme vous le dites vous-même, est quelque chose de tellement important — le respect qu'on trouve ici dans cette salle, le respect qu'on trouve sur la glace — et c'est précisément cela que nous essayons d'intégrer à tous les programmes que nous offrons à Hockey Canada, des programmes que nous offrons aux entraîneurs, aux joueurs et aux arbitres. Et il faudrait également respecter les droits de Shane Doan.

Et je ne saurais trop insister sur cela. Vous ne le connaissez peut-être pas, mais moi, je connais Shane Doan depuis qu'il a 17 ans, cela veut dire depuis 14 ans. Il a huit fois représenté notre pays. C'est un bon chrétien. Bien sûr, il lui arrive de dire certaines paroles, et il lui est arrivé quelque fois dans sa vie de dire quelque chose comme « tabarnouche ». Mais posez la question à n'importe quel joueur qui a endossé le même chandail que lui, je vous en prie, posez la question. Lorsqu'on commence à critiquer quelqu'un qui est fier

d'être canadien, qui va là-bas pour représenter tous les jeunes gens qui jouent au hockey au Canada, quand on lui fait subir ce genre de choses comme c'est le cas maintenant, juste avant les Jeux olympiques, et que maintenant...

Je ne peux m'empêcher de m'emporter car Shane Doan, c'est quelqu'un dont on ne devrait pas parler de cette façon.

[Français]

M. Yvon Godin: Avez-vous parlé à M. Michel Cormier ou aux autres arbitres concernés, comme Stéphane Auger et François St-Laurent, ou au juge de ligne Pierre Champoux? Leur avez-vous parlé?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Non, je ne leur ai pas parlé. J'ai parlé aux gens de la Ligue nationale de hockey et aux gens qui ont fait l'enquête commandée par la Ligue.

Si j'ai parlé personnellement à Shane Doan dans le cas qui nous occupe ici, c'est parce qu'il est membre d'Équipe Canada. C'est lui le capitaine, et le gouvernement canadien a critiqué Shane Doan.

[Français]

M. Yvon Godin: Une question a été posée précédemment à laquelle je ne pense pas qu'on ait répondu.

[Traduction]

Le président: Monsieur Nicholson, le gouvernement canadien n'a pas critiqué Shane Doan. Je voulais simplement rétablir les faits.

M. Bob Nicholson: Très bien, je vous remercie monsieur le président.

[Français]

M. Yvon Godin: Plus tôt, une question a été posée, et je ne crois pas qu'on ait obtenu de réponse. Quelle est la proportion de francophones au sein d'Équipe Canada actuellement?

M. René Marcil: Actuellement, en termes de joueurs, sur le nombre de personnes participantes, deux joueurs qui ont accepté de faire partie de l'équipe parlent français.

M. Yvon Godin: Je parle des francophones.

M. René Marcil: Il n'y a pas de joueurs francophones.

M. Yvon Godin: Il n'y a pas de joueurs francophones au sein de l'équipe présentement?

M. René Marcil: Il y a Lombardi, qui est de Montréal, mais il est italien. Alors, il y a M. Lombardi. Dans l'équipe, il y a M. Martin. Ce qui est arrivé cette année — Bob l'a expliqué plus tôt —, c'est qu'à la fin de la saison, on a demandé à des joueurs francophones s'ils voulaient se joindre à nous. Or, pour des raisons personnelles ou à cause de blessures, des joueurs ont refusé. Si ce n'était de cela, l'équipe compterait des joueurs francophones.

• (1010)

M. Yvon Godin: À combien de personnes avez-vous demandé se joindre à l'équipe?

M. René Marcil: On l'a demandé à neuf ou dix francophones.

M. Yvon Godin: À neuf ou dix personnes francophones dans tout le Canada?

M. René Marcil: Il s'agit de joueurs de la Ligue nationale de hockey dont les équipes ont été éliminées. Lorsque la première...

M. Yvon Godin: [Note de la rédaction: inaudible] francophones?

M. René Marcil: Les joueurs ont refusé de participer.

M. Yvon Godin: Ils ont tous refusé?

M. René Marcil: Ils ont refusé pour des raisons... M. Crosby a été blessé. Patrice Bergeron et d'autres joueurs ont dit non, certains pour des raisons personnelles, familiales, et d'autres, pour cause de blessure. L'année dernière, au Championnat du monde, on avait six, sept ou huit francophones au sein de l'équipe. Aux Jeux olympiques, il y avait des francophones. Je ne pense pas qu'on doive s'attarder à la composition de l'équipe actuelle, on doit plutôt s'appuyer sur un ensemble de données, parce que c'est un processus à long terme. On se prépare en prévision des Jeux olympiques de 2010. Il est important pour nous d'avoir des joueurs d'expérience.

Des joueurs anglophones ont également refusé de faire partie de l'équipe. De notre côté, on veut aller là-bas, être fiers d'être Canadiens, avoir les meilleurs joueurs qui soient et être disposés à compétitionner. Il est vrai que cette année, il n'y a peut-être pas de francophones dans l'équipe. L'année prochaine, il pourrait y en avoir cinq ou six. Cela dépend aussi des équipes qui sont éliminées.

Le président: Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Marcil.

Les sept minutes sont déjà écoulées, monsieur Godin.

M. Yvon Godin: Monsieur le président, j'espère que vous n'avez pas inclus la durée de votre rappel au Règlement dans les sept minutes? Non? D'accord.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup mais non, je n'en ai pas tenu compte.

Je voudrais d'ailleurs rappeler à tous les membres du comité, avant de passer à la question suivante, de bien vouloir vous adresser, ainsi que les témoins, directement à la présidence.

Merci beaucoup.

[Français]

On va demander à Mme Boucher de poser la prochaine question.

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Bonjour, monsieur le président.

Je voudrais vous remercier, chacun d'entre vous, d'être parmi nous aujourd'hui pour faire la lumière une fois pour toutes sur ce sujet.

Avant de passer la parole à mon collègue, je voudrais préciser certaines notions qui méritent d'être présentées ici. Premièrement, je veux réitérer l'engagement indéfectible de notre gouvernement envers la promotion de la dualité linguistique au Canada et à l'échelle internationale. Notre gouvernement se fait un devoir de promouvoir les deux langues officielles au sein du système sportif canadien comme dans tous les aspects de la vie des Canadiens et des Canadiennes.

Nous avons appuyé cette motion, messieurs, parce que nous voulions entendre votre version des faits, connaître le processus qui sert à choisir le capitaine de l'équipe canadienne de hockey au présent Championnat mondial de hockey sur glace. On n'a nullement l'intention ici de politiser notre sport national. Pour cette raison, je vous remercie encore d'être ici.

J'aimerais souligner que notre gouvernement se joint à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes de tous les coins de notre beau pays pour, d'une seule voix enfin, souhaiter bonne chance à Équipe Canada. Nous sommes fiers de toute l'équipe et nous espérons qu'elle nous reviendra avec une médaille d'or.

Je passe maintenant la parole à mon collègue Michael Chong.

Le président: Merci, madame Boucher.

Monsieur Chong.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais aussi souligner que notre gouvernement se joint à tous les Canadiens de tous les coins de notre pays pour, d'une seule voix, souhaiter bonne chance à notre équipe nationale, notre Équipe Canada. Nous sommes fiers de toute l'équipe et nous espérons qu'elle remportera la médaille d'or au nom de tous les Canadiens.

[Traduction]

Nous sommes donc fiers de vous offrir une aide financière parce que nous croyons à la nécessité d'avoir une équipe nationale de hockey qui soit forte, d'avoir une excellente Équipe Canada, afin de pouvoir nous mesurer aux meilleures équipes étrangères et de remporter la médaille d'or. Même si cela fait longtemps que le gouvernement vous offre une aide financière, il n'empêche que vous êtes un organisme indépendant, totalement autonome par rapport au gouvernement fédéral. Par conséquent, le choix des membres de l'équipe et le choix du capitaine de l'équipe appartiennent exclusivement à Hockey Canada et le gouvernement canadien n'a aucun droit de regard. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que nous nous sommes fait critiquer parce que nous n'étions pas intervenus dans le choix du capitaine d'Équipe Canada. C'est pour cette raison que nous avons voté en faveur de la motion qui visait à vous demander de venir témoigner ici, pour vous donner précisément la possibilité de dire publiquement, devant un comité du Parlement, ce qu'il en était au juste.

Je vous remercie donc d'avoir pris le temps, même si vous êtes extrêmement occupés, de venir ici. Je sais que vous avez dû venir de Russie pour venir témoigner devant le comité.

● (1015)

[Français]

J'ai une question. Notre gouvernement croit en la promotion de la dualité linguistique au Canada et fait la promotion des deux langues officielles au sein du système sportif canadien.

[Traduction]

Je sais que comme vous êtes une organisation sportive à caractère national, vous avez toujours vigoureusement défendu notre politique du bilinguisme officiel ainsi que de l'accès aux services en français. Je sais également que vous êtes aussi un ardent défenseur de la diversité et que vous encouragez les personnes handicapées.

Pourriez-vous nous parler un peu des programmes et des initiatives que vous offrez à cet égard? Vous avez déjà mentionné le programme Dis-le, mais vous pourriez peut-être nous parler des autres initiatives que vous offrez en faveur du bilinguisme, de la diversité et de la promotion du sport auprès des handicapés.

M. Bob Nicholson: Merci beaucoup.

Lorsque je regarde ici autour de moi, je constate que nous avons tous les mêmes objectifs, et j'espère que nous faisons tous partie de la même équipe dans ce sens. Nous nous employons effectivement à promouvoir les deux langues au Canada. Nous sommes fiers d'être l'une des rares organisations sportives à avoir un traducteur à plein temps. Nous avons un bureau à Montréal. Hockey Québec est un de nos principaux partenaires et, chaque fois que nous offrons un programme que nous espérons être parmi les meilleurs au monde dans cette discipline qu'est le hockey, nous faisons le maximum pour pouvoir l'offrir dans les deux langues officielles. Cela fait partie du mandat de notre conseil. C'est également un impératif dans toutes nos activités au quotidien, et chaque fois qu'on entend dire quelque chose à ce sujet, nous avons le sentiment de former avec Sport Canada un excellent partenariat. Si vous regardez d'ailleurs la fiche que Sport Canada a établie à notre sujet en ce qui concerne l'utilisation des deux langues officielles, vous verrez que notre palmarès est excellent. Je pourrais d'ailleurs laisser ses représentants en attester.

L'autre chose importante est qu'ici, il s'agit de gagner. Il est extrêmement difficile de gagner sur la scène internationale. Comme tout le monde le sait au Canada, nous avons remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de 1952. Il nous a fallu 50 ans pour remonter sur cette marche du podium.

Depuis 10 ans, le Canada a remporté plus de médailles qu'il ne l'a jamais fait; il suffit de songer aux championnats du monde féminin. Actuellement, aux championnats du monde junior, c'est un triplé pour nous. Nous avons remporté deux médailles d'or aux championnats du monde masculin des quelques dernières années. Ce n'est pas facile à réussir, et je suis heureux de vous entendre dire ici que vous êtes tous des partisans de notre équipe. Nous allons avoir affaire à forte partie en Russie, mais nous voulons pouvoir relever le défi, nous voulons que notre équipe monte en puissance de façon solidaire. Il est impossible de gagner lorsqu'on essaie d'arracher un membre à une équipe. Et le capitaine de l'équipe est particulièrement important.

Dans tous nos programmes, nous n'essayons pas uniquement d'être les meilleurs au hockey, nous voulons également, avec tous nos programmes, piloter cette discipline au Canada. Avec notre programme pour la diversité, notre programme de recrutement, nous avons commencé à faire de plus en plus dans ce sens, et d'ailleurs, nous avons eu la semaine passée à Toronto une session extrêmement réussie.

Lorsqu'on regarde le paysage démographique canadien, lorsqu'on voit qui vient s'établir ici, on constate que les choses ont bien changé. La situation n'est pas du tout la même qu'il y a quelques années de cela, lorsque le moindre gamin de deux ans avait sa paire de patins. Cela nous le savons. Nous voulons que tous les Canadiens jouent au hockey et nous cherchons sans cesse tous les moyens possibles pour recruter des garçons et des filles pour qu'ils pratiquent cette discipline, ce qui leur donnera une expérience très positive et leur permettra d'enrichir leurs vues grâce à la pratique d'un sport, de n'importe quel sport, mais en ce qui nous concerne, du hockey.

Prenez le cas du hockey sur glace. Je me souviens en avoir parlé à mon bon ami Tom Scrimger qui m'avait dit : « Doug, s'il te plaît, il faut vraiment que tu montres l'exemple pour promouvoir le hockey sur glace afin de montrer... »

Le président: Monsieur Nicholson, cela semblera regrettable, mais j'ai l'impression de toujours devoir vous couper la parole, mais il faut que je sois équitable envers tous les membres du comité.

[Français]

Je demanderais à M. Rodriguez de poser la prochaine question. Ce tour va durer seulement cinq minutes.

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président. Bonjour à tous et bienvenue. Merci d'être ici. Je tiens à mentionner que nous sommes tous des partisans de l'équipe, pas uniquement les représentants du gouvernement, mais nous tous ici à la table. On veut tous que l'équipe remporte la médaille d'or, aussi nombreux que sommes nous ici.

Je veux simplement obtenir certaines précisions. Je suis tout à fait d'accord qu'on parle uniquement d'allégations. Personne ne se pose en juge ou quoi que ce soit. On parle d'allégations, mais des éclaircissements s'imposent. Je crois, monsieur Nicholson, que vous avez dit un peu plus tôt:

[Traduction]

« ces mots ont été prononcés sur la patinoire »

[Français]

mais pas par M. Doan.

C'est bien ce que vous avez dit?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Pourriez-vous répéter, je vous prie?

• (1020)

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Vous avez dit:

[Traduction]

« ces mots ont été prononcés sur la patinoire », mais pas par M. Doan.

M. Bob Nicholson: C'est cela. C'est ce que m'a révélé l'enquête effectuée par la Ligue nationale de hockey. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Shane Doan n'a pas fait l'objet d'une autre suspension. La Ligue n'a absolument pas pu prouver que ces mots avaient été prononcés par Shane Doan.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Voyez-vous, c'est cet aspect qui m'intéresse. On parle d'allégations, on rapporte ce que telle ou telle personne aurait dit.

Par exemple, dans le cas du juge de ligne M. Cormier, on lui a demandé s'il avait clairement vu M. Doan dire cela. Il était sous serment et a répondu oui. On lui a demandé s'il avait rapporté ce fait à l'arbitre en chef ou à la personne au banc des pénalités. M. Cormier a répondu que les deux arbitres étaient là. Quand on lui a demandé s'il faisait face à M. Doan lorsque ce dernier a dit cela, il a répondu qu'il était juste à côté. Enfin, quand on lui a demandé à quelle distance il se trouvait, il a répliqué en faisant un geste comme ceci.

Le président: Monsieur Rodriguez, je pense que vous ne devez pas parler d'un cas spécifique. Ce n'est pas M. Nicholson qui s'est occupé de ce cas.

M. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, je veux simplement expliquer que pour M. Cormier, il est clair que les choses se sont passées de la façon dont il les rapporte. Je ne dis pas que M. Doan a dit ce qu'on lui reproche d'avoir dit. Ce que je veux dire, c'est qu'il s'agit d'allégations venant de deux personnes dont les versions sont contradictoires. Il y a donc cette allégation qui plane et qui aurait pu vous inciter à prendre un peu de recul et, peut-être, à ne pas le nommer capitaine puisque ces allégations existent. Vous auriez pu le faire sans nécessairement conclure qu'elles sont fondées. Comprenez-vous?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Pour commencer, il est très difficile de parler de ce genre de choses étant donné que tout cela est en instance de procès. Mais ce que je peux vous dire, c'est que d'après ce qu'on nous a appris, il est parfaitement clair que Shane Doan n'a pas prononcé ces paroles. Il y a autre chose également qu'il faut dire clairement, c'est qu'il y avait à ce moment-là sur la glace des gens, qui n'étaient pas des Canadiens, et qui ont parfaitement pu prononcer ces paroles.

Nous critiquons ici un joueur canadien et une équipe canadienne, mais lorsque la lumière aura été faite, on se rendra peut-être compte que ce n'était pas un Canadien.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Je comprends que le responsable pourrait ne pas être M. Doan. Toutefois, M. Cormier, dans son rapport officiel à la ligue — et il l'a répété sous serment — dit que c'est bien M. Doan qui l'a dit. Auparavant, M. Nagy avait prononcé ces mêmes paroles. Ensuite, le juge de ligne s'est rendu au banc de l'équipe pour dire à M. Tockett qu'il ne tolérerait plus ces commentaires. M. Tockett aurait averti ses joueurs de cesser de faire de tels commentaires, et c'est par la suite que M. Doan aurait prononcé ces paroles.

Il s'agit simplement, encore une fois, de ce nuage, de cette perception qui flotte à l'effet que des commentaires comme ceux-là auraient pu être émis et de l'impact que cela peut avoir sur l'image de notre équipe de hockey.

M. René Marcil: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais ajouter un élément.

Monsieur Rodriguez, je pense que ce qui est important, c'est qu'on a également un processus à suivre. Il faut comprendre que l'événement est survenu au sein de la Ligue nationale de hockey. La Ligue nationale est notre partenaire. Nous n'avons pas à enquêter pour le compte de la Ligue nationale de hockey. C'est comme si on allait lui dire qu'elle ne fait pas bien son travail et qu'on ne croit pas au résultat de son enquête. Je pense que cette considération est importante parce que c'est notre partenaire principal, avec le gouvernement bien entendu, et tout le monde. On a dit à la Ligue nationale de hockey de nous donner sa version des faits, de nous faire part de sa décision. C'est ce qu'a fait Bob. M. Doan n'a pas proféré ces paroles. En ce qui nous concerne, il est important de travailler avec la Ligue nationale et d'accepter son rapport. On ne peut demander à la Ligue nationale de hockey de reprendre l'audition de la cause. Ce n'est pas de notre ressort. À Hockey Canada, on va prendre notre décision en fonction des rapports. On fait confiance à la commission et à la Ligue nationale de hockey. On s'appuie sur ce qu'elle nous dit.

M. Pablo Rodriguez: Mais est-ce qu'on peut voir le rapport? A-t-il été déposé?

Le président: Monsieur Rodriguez, votre temps est écoulé. La prochaine question sera posée par M. Poilievre.

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Merci d'être venus témoigner.

[Traduction]

Eh bien, les Canadiens de ma circonscription me disent que dans l'état actuel des choses, ils aimeraient bien pouvoir envoyer les politiciens sur le banc des punitions et laisser Équipe Canada envoyer la rondelle dans le filet.

[Français]

Les commettants de ma circonscription appuient l'équipe canadienne, et nous voulons que notre équipe gagne, remporte une grande victoire pour tous les Canadiens, anglophones et francophones. Je pense que comme équipe, vous devriez avoir le droit de vous concentrer sur cette victoire à remporter. La raison pour laquelle nous avons accepté de vous inviter à comparaître devant le comité, c'est pour vous donner l'occasion d'expliquer votre point de vue, et non pas pour essayer de choisir les membres de votre équipe. Ce n'est pas notre rôle.

•(1025)

[Traduction]

Et je le répète, ce n'est pas notre rôle. Il n'appartient ni aux politiciens, ni au gouvernement de choisir le capitaine de l'équipe. Ce n'est pas notre boulot. Nous faisons confiance aux experts pour cela.

[Français]

Mais j'aimerais vous poser une question à l'égard du processus. Si je comprends bien, Sport Canada n'est pas impliqué dans le processus de nomination d'un capitaine.

Est-ce exact, monsieur Paquette?

M. Jacques Paquette: C'est exact.

M. Pierre Poilievre: Alors, le gouvernement ou un organisme du gouvernement n'a pas le pouvoir de décider qui sera le capitaine d'une équipe. Est-ce bien cela?

M. Jacques Paquette: Exactement. Vous décrivez très bien la situation.

Dans le cadre d'un accord de contribution, nous fournissons des fonds à certaines conditions, mais c'est l'organisation non gouvernementale et autonome, dans ce cas-ci Hockey Canada, qui fait la gestion comme telle du sport.

[Traduction]

M. Pierre Poilievre: Monsieur Nicholson, vous pourriez peut-être nous rendre un petit service et, à votre retour là-bas, dire à tous les membres de l'équipe que nous sommes à 100 p. 100 avec eux. Nous voulons qu'ils gagnent. Nous leur faisons entièrement confiance à tous.

Et je dirai ceci à M. Marcil:

[Français]

pouvez-vous, vous aussi, dire aux membres de l'équipe que nous sommes tous derrière eux? Nous voulons qu'ils gagnent et nous sommes tous fiers de l'équipe que vous avons.

Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Pierre Poilievre: Les experts dans le domaine du sport sont devant nous, et nous voulons bâtir la prochaine génération de joueurs de hockey.

Connaissez-vous la politique qui a été mise en place par notre gouvernement et qui consiste à accorder un crédit d'impôt aux parents afin de les aider à payer le coût des sports pour leurs enfants, car cela coûte très cher?

Si oui, est-ce une politique que vous appuyez? Pensez-vous que cette politique va aider les parents à couvrir ces frais énormes?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Merci beaucoup.

Puisqu'on me donne l'occasion d'en parler, je vous dirai que j'étais censé être en Russie aux côtés de l'équipe pour assister à d'autres rencontres internationales. Je suis ici par contre, et je respecte tout à fait cela, mais je suis également conforté par le fait que nous puissions ainsi faire valoir notre cause. Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises aujourd'hui, Shane Doan est notre capitaine et il a fait de l'excellent boulot.

Le fait que vous soyez à 100 p. 100 pour notre équipe aura beaucoup d'importance, parce que pour l'instant, notre équipe est un peu dans le doute. Nos hockeyeurs ne sont pas censés jouer pour eux-mêmes, ils sont censés jouer pour défendre les couleurs nationales qu'ils arborent sur leurs chandails. Étant donné tout ce qui s'est passé, certains de nos joueurs s'interrogent. Votre message sera donc extrêmement bien accueilli.

Le crédit d'impôt pour les enfants est quelque chose de superbe, et je ne parle pas ici de hockey, je parle du sport en général et des activités récréatives. C'est de la part du gouvernement une initiative extraordinaire, et je vous en remercie tous. Cela montre que vous vous souciez de nos enfants et que vous voulez qu'ils puissent faire du sport et se livrer à des activités récréatives. Nous en avons grand besoin.

Le président: Je dois vous interrompre ici, malheureusement, monsieur Nicholson. Je vous remercie beaucoup pour ce que vous venez de nous dire.

[Français]

M. Nadeau posera la prochaine question.

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs.

Comme cinq minutes passent vite, je vais aller droit au but.

L'année 1972 a été pour moi, qui étais alors adolescent, un moment très important dans ma jeunesse, alors que j'ai vu la série du siècle, soit les fameux huit matchs, que je pourrais probablement vous raconter quasiment minute par minute. Je me rappelle tous les spicilèges que j'en ai fait et tout ce qui émanait de ce moment très important à l'époque.

Le hockey est un sport qui rassemble les Québécois et les Canadiens dans un même mouvement envôitant. Que ce soit au niveau olympique, professionnel ou amateur, beaucoup de jeunes de mon époque pratiquaient ce sport, et les jeunes le pratiquent encore aujourd'hui. C'est donc un symbole extrêmement fort. On s'entend là-dessus.

Maintenant, il y a un autre aspect très important, et que l'équipe canadienne remporte les honneurs, je le souhaite aussi. On s'entend là-dessus, car ce n'est pas le sujet de notre discussion. Il est ici question de respect, de respect fondamental, justement dans le cadre de ce grand symbole qu'est le hockey. Nous nous retrouvons dans ce sport, nous nous identifions. On regarde un match et, à un moment donné, c'est comme si on avait la rondelle au bout du bâton ou dans le gant, selon le rôle qu'on se donne et selon l'aspect du jeu.

Ce qui me fait extrêmement mal, c'est de vous entendre me dire que la Ligue nationale de hockey est plus importante que les cours. Le système de justice est saisi présentement d'une situation dont on a fait état plus tôt. Il aurait fallu, pour afficher un minimum de respect envers les droits de la personne au Québec et au Canada — et, dans ce cas-ci, à la suite des allégations qui ont été formulées —, qu'il y ait eu une petite gêne de la part d'Équipe Canada et des directeurs, des entraîneurs choisis, etc., justement pour ne pas mettre de l'huile sur le feu.

On a inscrit la lettre « C » sur le chandail d'un joueur. Phil Esposito, en 1972, est une référence. À d'autres moments, il y a eu d'autres joueurs, des joueurs de marque auxquels on s'est identifiés. Même moi, qui suis Québécois, j'en étais très fier. Mais maintenant, quelque chose s'est brisé parce qu'il n'y a pas eu de décision. La Ligue nationale de hockey n'est pas un dieu. Souvenez-vous de Bobby Hull. Où était-il en 1972? M. Trudeau s'était mis à genoux devant les gens de la Ligue nationale de hockey, qui a refusé que Bobby Hull fasse partie de l'équipe. Imaginez-vous ce qu'aurait été cette équipe s'il en avait fait partie.

Dans le cadre du respect qui doit faire partie de ce débat, il y a une question de conduite, d'éthique. C'est un sport. On enseigne à nos enfants, à nos garçons et à nos filles, de respecter l'autre dans ce sport comme dans tous les autres sports. Quelle image projette-t-on aux enfants qui savent que ce capitaine est coincé dans cette situation? On dirait que cela vous dépasse. Il y a quelque chose qui manque. Ce n'est pas pour rien que le problème est rendu ici, au comité.

Quand Colin Campbell vient nous dire, à nous politiciens, d'aller dans notre coin, dans notre boîte de punition et de laisser les joueurs jouer, il y a plus haut que cela. Il y a une question profonde ici qui me semble très défailante chez vous. Il y a un maque de respect envers les cours de justice qui sont saisies de la question. On ne dit pas à cet individu de prendre ses bagages et de retourner chez lui. On lui dit que le symbole qu'on lui a donné est beaucoup plus fort que ce qu'il mérite, dans le cours présent des choses.

Maintenant, que faites-vous si des joueurs ou joueuses font l'objet d'allégations de racisme dans l'exercice d'un sport?

Merci.

• (1030)

Le président: C'est dommage, monsieur Marciel ou

[Traduction]

Monsieur Nicholson, vous avez 30 secondes seulement pour répondre.

M. Bob Nicholson: Aujourd'hui, nous avons beaucoup parlé de respect, et c'est précisément cela que nous voulons. Nous voulons que tout le monde respecte tous les joueurs, y compris Shane Doan.

Shane Doan a participé à 46 rencontres internationales, et les 22 autres joueurs qui ont fait partie de son équipe n'ont joué en tout que 116 parties. S'il n'avait pas été nommé capitaine, cela aurait laissé un énorme point d'interrogation dans l'esprit de ces 22 autres joueurs une fois rendus sur la glace. Posez la question aux 22 autres joueurs, et ils vous diront qu'il n'y a qu'une seule personne qui pouvait être capitaine de l'équipe, parce qu'il représente notre pays, le Canada.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nicholson.

[Français]

Monsieur Godin, vous pouvez poser la prochaine question.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Je ne suis pas d'accord lorsqu'on dit que les députés devraient être au banc des punitions. Nous ne jouons pas au hockey; nous sommes ici pour représenter notre pays, et nous allons le faire de notre mieux. Vous voulez que la Ligne nationale de hockey représente notre pays, et nous devons respecter votre volonté. Cependant, personne ne va m'envoyer au banc des punitions.

Si les conservateurs pensent de cette façon, il devrait y avoir des élections, et c'est eux qui seraient au banc des punitions. Quand les députés du parti au pouvoir disent qu'ils respectent les langues officielles, on se pose des questions. Ils viennent de nommer un ombudsman canadien qui ne parle pas le français, pour s'occuper des victimes de crimes. Ensuite, ils disent qu'ils appuient les langues officielles. Je m'excuse, mais pourquoi y a-t-il un Comité permanent des langues officielles? Pourquoi y a-t-il un commissaire aux langues officielles? C'est parce que les langues officielles au Canada posent un problème. Voilà la réponse.

Je pense que c'est là la question, et c'est ce que j'essaie de vous dire. Il s'agit d'un bon joueur, mais la Ligue nationale de hockey a-t-elle fait des pressions auprès de Hockey Canada pour lui retirer son titre? Pensez-vous que c'était la bonne décision à prendre, sachant qu'il y avait une controverse?

Pour terminer, les conservateurs nous font croire qu'ils appuient notre équipe là-bas, alors que ce sont tous les Canadiens qui appuient nos équipes. C'est la même chose lorsqu'ils disent que si on n'appuie pas nos soldats en Afghanistan, cela veut dire qu'on est contre eux. C'est de la parlotte et on ne veut pas s'en mêler. Nous appuyons notre équipe, et cela n'a rien à voir avec le sujet. S'il faut poser des questions, nous allons assumer nos responsabilités et le faire.

• (1035)

[Traduction]

Le président: Monsieur Nicholson, voulez-vous répondre à cela?

M. Bob Nicholson: Merci de soutenir ainsi Équipe Canada.

La Ligue nationale de hockey n'a exercé aucune pression pour que Shane Doan soit choisi pour faire partie d'Équipe Canada ou choisi capitaine. C'est quelque chose qui appartient à Équipe Canada. Nous avons suivi le même processus pour le nommer capitaine de l'équipe que ce que nous avons fait pour les championnats mondiaux féminins, pour les championnats mondiaux masculins ou pour les championnats mondiaux junior. C'est quelque chose dont nous parlons beaucoup, et je puis vous dire que nous respectons les deux langues officielles. Nous voulons faire le maximum pour que, lorsque nous formons nos jeunes gens, nous puissions le faire dans les deux langues. Je suis très sincère en disant cela, et je ferai toujours tout ce qui est en mon pouvoir pour que cela soit le cas au Canada dans le domaine du hockey.

Je suis par ailleurs intimement convaincu que nous devrions tous nous rallier à Shane Doan, le capitaine de notre Équipe Canada. Je ne le dirai jamais trop. Je le connais personnellement. Je sais ce qu'il représente pour les 22 autres joueurs. J'espère simplement qu'à un moment donné, vous pourrez vous-mêmes le rencontrer. Je l'espère vraiment, parce que c'est quelqu'un de très spécial, un Canadien qui endosse le chandail du Canada pour nous représenter tous. Je pense que les tribunaux nous montreront un jour ce qui va se passer, et j'espère que Shane Doan sera pris à nouveau en considération par le gouvernement lorsque les tribunaux auront tranché.

[Français]

Le président: Il vous reste une minute.

M. Yvon Godin: Vous avez dit que le joueur n'avait pas dit ces mots, que c'était quelqu'un d'autre qui avait dit cela. S'il a la preuve

que c'est quelqu'un d'autre qui a dit ces mots, pourquoi ne nomme-t-il pas celui qui les a dits? Je pense que cela blanchirait M. Doan.

Si c'était moi qui avais dit quelque chose, je n'aimerais pas qu'on vous accuse. Je serais assez honnête pour le dire. Donc, si c'est quelqu'un d'autre, comme il s'agit d'une conversation entre deux personnes, pourquoi cette personne se cache-t-elle? Avez-vous posé cette question aux gens de la Ligue nationale de hockey? Vous avez un petit sourire. Avez-vous posé cette question?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Je ne peux pas parler pour tous les joueurs. On essaie toujours d'apprendre à ses enfants, lorsqu'ils grandissent, d'assumer leurs propres responsabilités. Nous verrons bien, pendant le procès, si quelqu'un va se manifester et qui sera ce quelqu'un. J'espère que la personne qui a prononcé ces mots va se manifester à ce moment-là.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nicholson.

Je pense qu'il nous reste assez de temps pour un dernier et rapide tour de cinq minutes par personne. Nous allons faire cela immédiatement, et je vais demander à M. Murphy de lancer ce troisième tour.

[Français]

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je voudrais dire que nous appuyons fortement notre équipe nationale de hockey. Nous espérons que vous gagnerez la médaille d'or. Nous avons aussi beaucoup de respect pour les députés qui posent des questions. Encore une fois, je voudrais vous remercier de comparaître aujourd'hui, parce que vous faites montre de beaucoup de respect pour le processus.

Je viens d'Acadie. Je suis un anglophone qui a appris le français, malheureusement, à une patinoire de la région de Moncton. Notre communauté de Moncton, au Nouveau-Brunswick, est bilingue. Il est peut-être dommage que tout le pays ne soit pas comme Moncton, parce que nous habitons ensemble et nous sommes sensibles aux questions relatives au bilinguisme.

• (1040)

[Traduction]

Cela dit, les grandes vedettes acadiennes du hockey que je connais — Gordie Dwyer, Oscar Gaudet et Charlie Bourgeois — n'avaient assurément pas besoin d'un comité parlementaire pour protéger leurs droits sur la patinoire. Mais cela dit, il est bon que cette structure ait été mise en place pour assurer la tolérance.

J'en viens à une question que j'aimerais vous poser à ce sujet, monsieur Nicholson, en ce qui concerne la tolérance sur la glace à tous les niveaux.

Lorsque je pense au Parlement, je ne pense pas qu'il nous appartienne à nous de choisir les membres de l'équipe. La meilleure chose qui se soit passée aujourd'hui, c'est que des députés ministériels ont dit qu'ils ne voulaient pas avoir à jouer un rôle dans le choix des membres de l'équipe. Je crains fort qu'au cas contraire, ils auraient été des conservateurs d'abord et de médiocres joueurs de hockey ensuite, de sorte que je suis heureux de les entendre le reconnaître.

Mais soyons un peu plus sérieux, vous nous aviez dit qu'il y avait des programmes de sensibilisation, des programmes destinés à faire régner davantage le respect sur les patinoires. Je pense que toutes les communautés connaissent cette tendance qui a cours aujourd'hui, tendance à laisser libre cours à l'émotion, une émotion qui est, dirais-je, l'essence même de tout ce spectacle. Les faits parleront d'eux-mêmes à un autre moment et dans une autre arène, mais il n'empêche que c'est quelque chose qui est très chargé d'émotivité, vous pouvez vous-même le constater. Il nous faut respecter cette émotion que cela suscite, cette division.

Pure coïncidence, je sors tout juste d'un petit déjeuner-prière national. Peut-être aurions-nous tous dû dire une petite prière pour que guérisse ce mal, cette blessure, qui afflige notre sport national et le soutien que nous lui donnons.

Cela étant dit, je vous demanderais de bien vouloir une fois encore, et de façon plus détaillée, nous rassurer sur ce respect à l'endroit des fillettes, à l'endroit du hockey amateur féminin, à l'endroit de l'autorité, des arbitres et des juges de ligne, à l'endroit des commentaires racistes ou des attitudes racistes qui pourraient surgir, et enfin — ce qui va au coeur même de ce débat — à l'endroit de l'harmonie linguistique en nous garantissant que votre organisation prend cette question très au sérieux et en nous expliquant comment cela percole dans l'ensemble de la collectivité canadienne.

M. Bob Nicholson: Merci beaucoup.

Tout d'abord, tout le monde à Hockey Canada respecte le gouvernement ainsi que le processus. Notre but est de rassembler les Canadiens, et c'est ce que fait le hockey dans bien des cas. Comme je l'ai dit, Brian, nous sommes très fiers de ce que nous avons fait pour veiller à ce que le milieu soit positif dans les petites villes du Canada. Ce n'est vraiment pas facile comme objectif étant donné qu'il y a des centaines de milliers de joueurs, d'entraîneurs et de parents.

Nous avons consacré beaucoup de temps à notre programme de base. Nous nous réjouissons de nos excellents modèles tels que Mike Bossy, Cassie Campbell, Bobby Orr, qui ont parcouru le pays avec le personnel de Hockey Canada dans le but de promouvoir ces programmes qui visent les parents, les jeunes joueurs et les entraîneurs.

Notre programme AST nous a permis de nous attaquer à une question épineuse dans le milieu du hockey, à savoir les parents violents. Ils ne représentent que 2 p. 100 de l'ensemble des parents, mais ce 2 p. 100 peut nuire à l'ambiance sur la patinoire. Ce sera sans doute un travail de longue haleine, mais nous allons y déployer tous nos efforts car c'est important. Nous voulons éviter que les jeunes garçons et les jeunes filles soient retirés d'une partie de hockey à cause de ce genre de comportement.

Il existe également un programme destiné aux officiels. Nous agréons 44 000 officiels à travers le Canada tous les ans en vertu de notre programme des officiels. Ce programme comprend un volet qui porte sur la violence et l'agression dont bénéficient tous les officiels. Ce volet fait également partie de notre programme d'entraînement. Il figure aussi au programme qui porte sur le rôle parental. Ce programme est donc offert à des centaines de milliers de personnes. Nous y consacrons beaucoup d'énergie, et nous allons maintenir le cap, dans les deux langues officielles.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nicholson. Cette fois-ci, je ne vous ai pas interrompu au milieu d'une phrase, ce qui indique peut-être qu'on arrive mieux à se synchroniser.

[Français]

M. Malo va poser la prochaine question.

●(1045)

M. Luc Malo: Ma question s'adresse à Sport Canada. Dans la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport, il est écrit qu'une des priorités est la promotion d'une conduite éthique dans le sport amateur et le sport professionnel. Comme vous le savez, des cas sont souvent relevés dans les différents sports relativement aux questions linguistiques. Tout à l'heure, j'ai posé une question à M. Nicholson sur un des aspects de cet énoncé de politique, mais j'aimerais vous entendre à ce sujet.

Il est écrit ceci: « [...] les officiels du sport ne seront pas gênés dans l'exécution de leurs fonctions et leurs décisions seront respectées par les athlètes [...] »

Croyiez-vous vraiment cela quand vous l'avez écrit, ou étaient-ce simplement de beaux mots pour que ce soit plus intéressant et plus conforme à une position éthique?

M. Jacques Paquette: Je répondrai plusieurs choses. Tout d'abord, si vous faites référence à la Ligue nationale de hockey, on s'entend qu'on n'a absolument rien à voir avec ça.

M. Luc Malo: On dit qu'une des priorités est la promotion d'une conduite éthique dans le sport professionnel.

M. Jacques Paquette: La politique que nous avons élaborée est centrée principalement sur l'athlète et vise, à toutes fins pratiques, à fournir à l'athlète un milieu sécuritaire et qui lui permette de se développer le plus avantageusement possible. Nous avons des normes définies, entre autres, dans nos accords de contribution. On vise à faire en sorte que s'il y a des abus sur le plan de la promotion des langues officielles, par exemple, on ait des demandes particulières. S'il y a des problèmes, on s'attend — et c'est une condition contenue dans les accords de contribution — à ce que les organisations sportives aient mis sur pied des codes de conduite et surtout des mécanismes pour que les athlètes, les entraîneurs ou autres puissent y avoir accès advenant qu'il y ait un problème.

M. Luc Malo: Ça semble être un voeu pieux.

M. Jacques Paquette: Non, je suis désolé, mais cela existe. Parlons, par exemple, de la promotion des langues officielles. Nous considérons que Hockey Canada satisfait aux exigences en matière de langues officielles et a une pratique exemplaire dans ce domaine. Il existe des mécanismes permettant la résolution des conflits ou qui permettent, notamment, aux athlètes d'avoir droit à des recours s'ils ont des difficultés ou s'ils sont dans des situations problématiques.

M. Luc Malo: Monsieur Nicholson, vous nous avez dit un peu plus tôt que si on connaissait Shane Doan, on verrait que c'est un jeune homme formidable ayant de belles valeurs. Malheureusement, cela n'a pas pu être prouvé, même si vous affirmez cela. Par conséquent, certaines personnes considèrent encore que M. Doan ne peut être le capitaine d'une équipe parce que le capitaine est le leader, c'est celui qui ouvre la voie, qui rassemble, qui motive, et ce, au-delà des prouesses athlétiques que l'individu peut accomplir. Tant qu'il ne réussira pas à le faire, de mon point de vue, il ne mérite pas le privilège et l'honneur d'être le capitaine de l'équipe. Vous semblez oublier cela et vous l'avez placé, malgré lui, dans une situation très déconcertante. Il vit actuellement un certain désarroi et il doit se raccrocher à ses parents et à ses coéquipiers. Malheureusement, vous n'avez pas compris cela avant de le nommer.

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Je respecte vos propos, mais je ne suis pas sûr que vous compreniez ce qu'ont pu ressentir les 22 coéquipiers. Les véritables capitaines ne sont pas ceux qui sont simplement nommés par les entraîneurs ou par le directeur général ou son adjoint par l'entremise de la présidence de Hockey Canada. Un véritable leader est plutôt quelqu'un qui est respecté par ses 22 coéquipiers. Je peux vous assurer que les 22 autres joueurs qui mettent le maillot du Canada ont l'intime conviction qu'il n'y a qu'un capitaine pour Équipe Canada, c'est cela que ça veut dire être leader dans le milieu du hockey.

[Français]

M. Luc Malo: Mais...

Le président: Merci, monsieur Nicholson.

C'est dommage, monsieur Malo, mais votre temps est écoulé.

La prochaine question sera posée par Mme Boucher.

● (1050)

Mme Sylvie Boucher: Ma question s'adresse à M. Nicholson. En ce qui a trait à la nomination du capitaine, avez-vous déjà entendu des commentaires négatifs provenant des autres joueurs de l'équipe? Est-ce que, au contraire, les joueurs de l'équipe étaient d'accord avec votre décision et croyaient, comme vous nous l'avez expliqué, que c'était le meilleur leader pour eux?

[Traduction]

M. Bob Nicholson: Les propos tenus en Russie sont très très clairs. Si vous avez regardé les parties — et le Canada a trois victoires et aucune défaite à l'heure actuelle, chose dont nous sommes fiers, quoique ce ne soit qu'un premier pas, et il nous reste à disputer de nombreuses parties qui risquent d'être plus difficiles — tous les commentaires ont été positifs. Ce n'est pas seulement un leader au sein de l'équipe, c'est qu'il a une belle personnalité, et il contribue à la vie des enfants dans les collectivités où il joue, ainsi qu'à l'école chrétienne où il travaille pendant l'été lorsqu'il ne joue pas au hockey. C'est grâce au hockey que Shane Doan a pu toucher tout ce monde, et contribuer à leur vie, et c'est pour cela qu'il faut prendre le temps de bien connaître Shane Doan. Il y a des gens spéciaux dans ce pays, et je peux vous dire franchement que je connais Shane Doan depuis 14 ans et je ne l'ai jamais entendu tenir des propos négatifs au sujet de quiconque, et ça c'est très rare, très rare —, mais c'est une de ces personnes. Et pour ses coéquipiers là-bas, s'il n'était pas leur capitaine, je ne suis pas sûr qu'on aurait l'équipe qu'on a.

[Français]

Le président: Merci.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur Nicholson.

[Français]

Madame Boucher, vous disposez encore de trois minutes, si vous voulez.

Mme Sylvie Boucher: Je vais partager mon temps avec M. Chong. Avez-vous quelque chose à dire, monsieur Chong?

Le président: Monsieur Chong, vous avez la parole.

[Traduction]

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord souligner votre travail de chef de file, à titre d'organisme sportif national, pour favoriser la participation des

personnes handicapées et la diversité. À titre d'exemple, il y a quelques années vous avez, avec le concours de Sport Canada, fait la promotion du hockey sur luge, initiative qui s'est avérée un grand succès sur la scène internationale, faisant du Canada un leader tant dans le domaine des paralympiques que du sport chez les personnes handicapées. On doit vous en féliciter. Vous jouez également un rôle de chef de file dans le milieu du hockey féminin, en faisant la promotion de la participation, partout au Canada, des filles et des femmes à notre sport national. Je n'ignore pas, pour ce qui est du respect de la politique des langues officielles, que Hockey Canada se classe presque au premier rang parmi la soixantaine d'organisations sportives nationales.

Pourriez-vous nous parler un peu des initiatives que vous avez menées dans ce domaine?

M. Bob Nicholson: Merci, encore une fois.

Nous en sommes très fiers, comme je l'ai déjà mentionné. Tom Scrimger est venu me voir à Hockey Canada pour me demander si j'étais prêt à me charger du dossier du hockey sur luge. Nous avons dû solliciter la participation financière de nos membres en raison du coût important du projet. Le moment où j'ai été le plus fier en tant que président de Hockey Canada n'était pas à Salt Lake City, où nous avons remporté deux médailles d'or de suite, mais plutôt à Turin, dans les vestiaires avec l'équipe de hockey sur luge. Je peux vous assurer que les membres de cette équipe ont été mis à rude épreuve au cours de leur vie, et qu'ils ont pris un engagement ferme envers leur sport. À mon entrée dans les vestiaires, l'émotion était palpable. Nous avons tous été émus lorsque Wayne Gretzky leur a téléphoné, juste avant le début de la partie qui leur a valu la médaille d'or. Pat Quinn a parlé à leur entraîneur. Nous avons mobilisé tout le monde afin de montrer à ces joueurs que leur sport était tout aussi important. Cet été-là, quand nous avons distribué les bagues à notre équipe junior et à notre équipe olympique féminine, les membres de l'équipe de hockey sur luge en ont aussi reçu et tous les joueurs de hockey se sont sentis égaux.

Tom, je vous remercie de votre contribution à cet effort. Nous comptons poursuivre sur la même lancée. Nous essayerons de remporter trois médailles à Vancouver, et le hockey sur luge occupera une place d'honneur.

Toutefois, nous sommes toujours confrontés à un problème que je vais résumer ici et dont je vous demande de prendre bonne note: les patinoires et les autres installations demeurent le plus grand obstacle à l'épanouissement du hockey. Nous devons moderniser nos patinoires et il nous faut de nouvelles installations, sans quoi nos enfants n'auront pas la possibilité de jouer au hockey à l'avenir. Je sais que votre programme est déjà bien chargé, mais je vous supplie d'en tenir compte. C'est ce qu'il nous faut pour pouvoir aller de l'avant.

● (1055)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nicholson.

[Français]

La dernière question sera posée par M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Je voudrais terminer en remerciant les représentants de Hockey Canada et de Sport Canada d'avoir comparu devant notre comité. Sachez que nous ne sommes pas et ne voulons pas être sur le banc des punitions. Nous, les parlementaires, prenons nos responsabilités. Des questions ont été posées; on verra quel en sera le résultat. Souhaitons que le Canada revienne avec une médaille d'or et que vous, monsieur Nicholson, y retourniez avec le plus de courage possible pour faire gagner notre équipe canadienne.

Merci bien.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Godin.

[Traduction]

Je tiens à remercier tous les officiels qui ont comparu devant le comité aujourd'hui malgré le si court préavis. J'ai énormément de respect pour vous – surtout pour vous, monsieur Nicholson — puisque vous deviez être en Russie, et pourtant vous êtes parmi nous. Si

M. Pierre Poilievre: Rappel au Règlement.

Le président: Oui.

M. Pierre Poilievre: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je tiens à présenter un motion qui fera sans doute l'unanimité.

Pour que nos intentions soit claires aux yeux des membres de l'équipe, je tiens à présenter la motion suivante:

Que le comité appuie Équipe Canada, qu'il est fier de sa fiche de trois victoires contre aucune défaite et qu'il espère qu'elle remportera le Championnat mondial.

Le président: Y a-t-il un comotionnaire?

L'hon. Michael Chong: Oui, moi, je l'appuie.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci beaucoup.

Sur une note personnelle, j'aimerais vous dire, surtout à M. Nicholson, que j'ai commencé à jouer au hockey à l'âge de quatre ans, et que j'y joue toujours. Je prends énormément plaisir à...

Continuez votre beau travail, et vive le Canada!

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.